



30 Avril 2015

CRC

L'effectif de cette équipe est actuellement de 8.

La CFDT a demandé qu'à l'instar des autres Conseillers, les CRC bénéficient de la formation Conformité Commerce et que leur soit dégagé du temps pour suivre les sessions *e-learning*.

La Direction reconnaît cette nécessité.

Maintenant il ne reste que la mise en œuvre ...

PREFERENCE CLIENT

La présentation des PSA (Projets de Service Agence) est prévue pour tous les DIA courant mai.

A suivre...

DELEGUES DU PERSONNEL GROUPE DE VALENCE

SURCHARGE DE TRAVAIL

La Direction précise que les effectifs du groupe ont progressé de 1,5 ETP en 2014, hors arrivée de Vienne.

Elle reconnaît néanmoins « *certaines difficultés RH* », et réfléchit à une évolution de l'organisation de certaines agences, qui pourraient passer par des ouvertures de celles-ci, sur des plages à déterminer pendant lesquelles seuls les clients ayant pris rendez vous seront reçus.

Pour la CFDT, les difficultés rencontrées justifieraient à elles seules le renforcement de l'équipe CRC.

La surcharge de travail présente avant la mise en place de Préférence Client est accentuée par les contraintes induites par ce nouveau concept.

La solution envisagée ne peut, alors, être considérée que comme un palliatif.

HEURES SUPPLEMENTAIRES

La CFDT, a rappelé à la Direction les risques encourus par les salariés effectuant des heures supplémentaires non déclarées et que toute heure supplémentaire doit être payée ou récupérée.

La Direction se déclare consciente du problème et est prête à effectuer un rappel sur la procédure. Pour elle, toute heure supplémentaire doit être effectuée à sa demande, et tout salarié peut, en cas de « *surcharge de travail avérée* » en informer son DIA qui se chargera de faire remonter au pôle RH du groupe.

Et oui il y a « *certaines difficultés* » mais non liées à une surcharge de travail.

La CFDT considère que c'est l'organisation et les diminutions d'effectifs qui obligent à faire des heures supplémentaires.



DÉLÉGATION RÉGIONALE CFDT DE LYON - Z08075C - 3 rue de la république 69001 LYON - tél. : 04 78 30 33 70

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnpparibas
paris.irp.cfdt.delegation.nationale
@bnpparibas.com

Groupe de Valence : Vos élus CFDT toujours à votre écoute

Marie Anne BAULAND, Patricia PANO, Chantal RABASTE,

Michel BATISTA, Thierry ESPEITTE

Représentant Syndical Gilles DALMONT

